



رئاسة الجمهورية

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

الأمانة العامة

SECRETARIAT GENERAL

وكالة تسيير قصور المؤتمرات بموريتانيا

AGENCE DE GESTION DES PALAIS DE  
CONGRES DE MAURITANIE  
COMMISSION DE PASSATION DES  
MARCHES PUBLIC



وكالة تسيير قصور المؤتمرات بموريتانيا  
Agence de Gestion des Palais de Congrès de Mauritanie

Nouakchott le... 28 AOUT 2025 انواكشوط في

N..... 000003 .....CPMP/APCM

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

✚ Marche : DAOR n° 02/CPMP-APCM/2025

Objet : Travaux de nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux et des espaces extérieurs des palais de congrès de Nouakchott et Al Mourabitoun en quatre (04) lots

Nombre des plis reçus : Six (06)

✚ Nombre de soumissionnaires consultés : Huit (08)

✚ Date d'ouverture des offres techniques et financières : le 14 août 2025

✚ Date d'attribution provisoire : le 28 août 2025

✚ Noms des attributaires retenus provisoirement :

- Ets TNPS : Lot 1 « Nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux (Surfaces bâties) du Centre International des Conférences, Moktar ould Daddah, » pour un montant total TTC de deux millions six cent mille huit cent ouguiya MRU (2 644 800 MRU TTC)

Délai d'exécution : 12 mois

- Ets DOUAH : Lot 2 « Nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux (Surfaces extérieures) du Centre International des Conférences, Moktar ould Daddah, » pour un montant total TTC d'un million quatre cent onze mille quatre cent quatre-vingt-huit ouguiya MRU (1 411 488 MRU TTC).

Délai d'exécution : 12 mois

- Ets GEVANE TRAVAUX : Lot 3 « Nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux (Surfaces bâties) du Centre International des Conférences Al Mourabitoun » pour un montant total TTC de deux millions sept cent quatorze mille quatre cent ouguiya MRU (2 714 400 MRU).

Délai d'exécution : 12 mois

- Ets GEVANE TRAVAUX : Lot 4 « Nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux (Surfaces extérieures) du Centre International des Conférences Al Mourabitoun » pour un montant total TTC d'un million neuf cent quarante-huit mille huit cent ouguiya MRU (1 948 800 MRU TTC).

Délai d'exécution : 12 mois

Tout candidat dispose de cinq (5) jours ouvrables, à compter de la publication de la présente décision, pour saisir la CRD de l'ARMP. L'Autorité contractante observe en outre un délai minimum de sept (7) jours ouvrables avant la signature des marchés.

